Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260605-D_2026_63-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026 -63

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à vingt heures quarante - cinq, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 19
- Présents : 19
- Votants : 19

Date de convocation : 29/05/2026
Date de publication : 29/05/2026

MEMBRES PRESENTS : Mmes et MM. CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, BAUDAS Simon, THONIER Carole, LAHAYE Denis, MORIN William, PASTUREL Mathieu, LECHEVALIER Céline, BOULAIRE Céline, MICOINE LAURE, AUREGAN Yvain, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, HABERT Orlane, KRIMED Jean-Jacques, NOURRY Jérôme, PARBEAU Gwenaëlle, OLIVIER-DUFFEE Anne France

MEMBRE ABSENT EXCUSE : /

MEMBRE ABSENT NON EXCUSE : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Simon BAUDAS

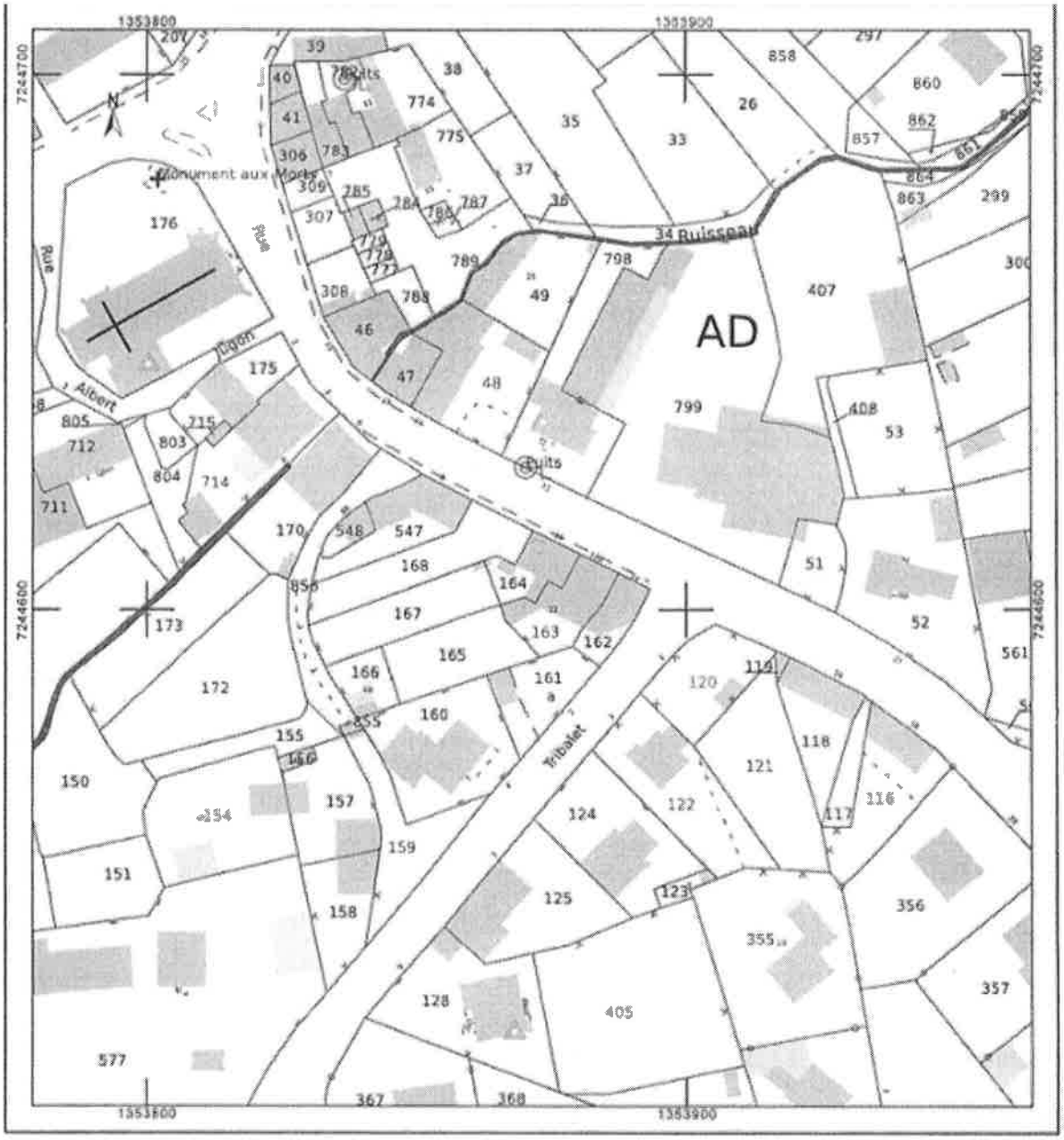
Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

9/ DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA)

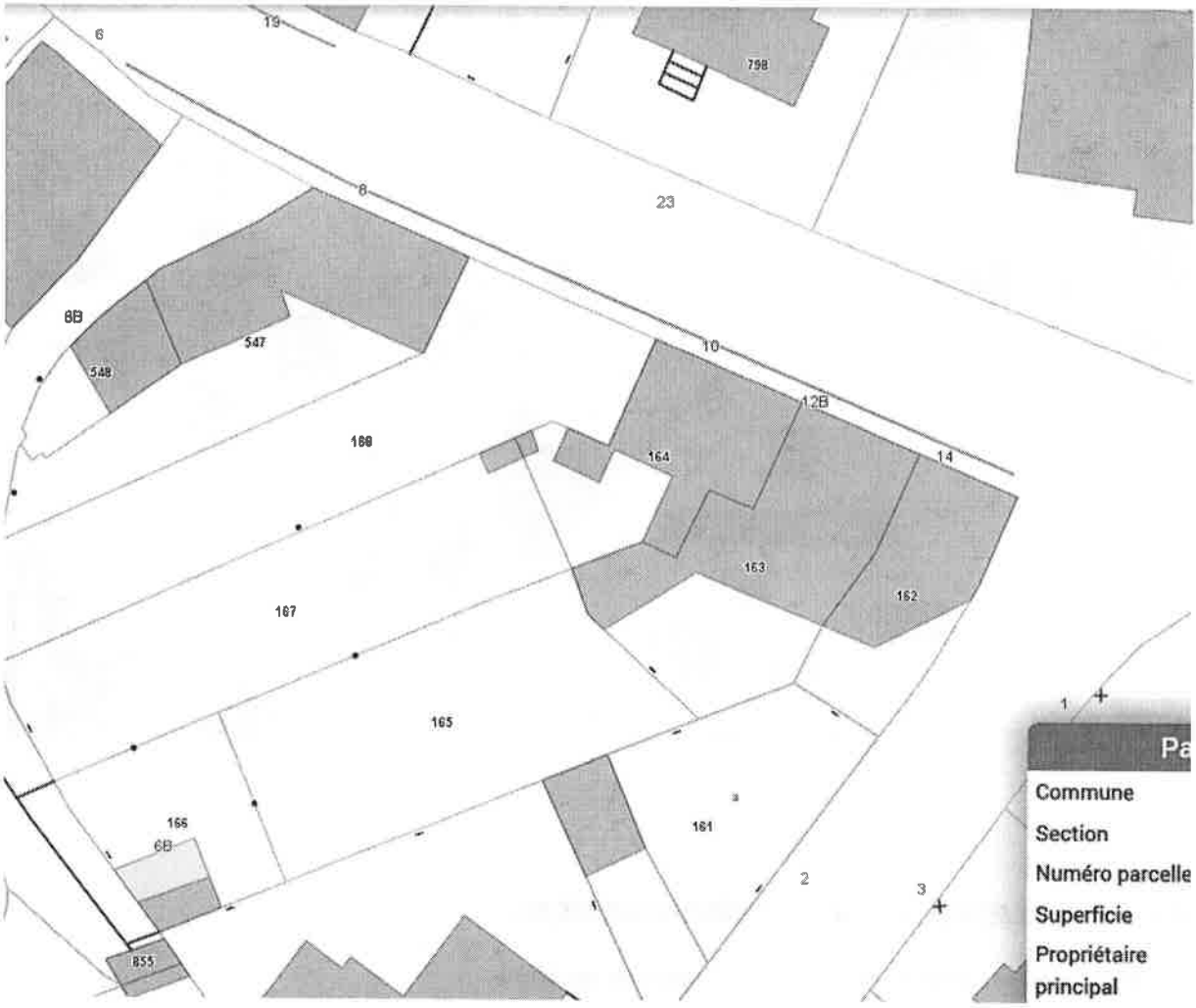
Mme La Maire présente deux déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant les cessions ci-dessous :

- Vente du bien se trouvant sur les parcelles cadastrées section AD n°164 (d'une superficie de 130m²), 10 rue des écoles, AD n°166 6B rue des écoles (d'une superficie de 136m²), AD n° 167 (d'une superficie de 305m²), pour un montant de 200 000€.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260605-D_2026_63-DE



Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260605-D_2026_63-DE



- Vente du bien se trouvant sur les parcelles cadastrées section AD n°814 (d'une superficie de 273 m²), 12 square de l'Armor, pour un montant de 180 000€.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260605-D_2026_63-DE



Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de :

Décider de ne pas lever le droit de préemption de ses biens.

Unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrages exprimés : 19 ; vote : 0 contre ; 0 abstention ; 19 pour)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Simon BAUDAS

Pour copie conforme,

La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication.

MAIRIE DE MONTREUIL-SUR-ILLE 35440 R.F.